



Pret bancaire avant le divorce

Par **marieanimes**, le **15/03/2009** à **21:34**

bonjour

je suis en cours de divorce ONC prononcée en 2007 et je souhaiterais acquérir une maison le divorce n'etant pas prononcé la banque peut elle me refuser le pret ?
j'ai un document signé de mon mari disant qu'il acceptait que j'achete a titre personnel , qu'il n'intervenait pas financièrement et qu'il renonçait a faire valoir ses droits sur ce bien
merci

Par **Patricia**, le **15/03/2009** à **22:07**

Bonsoir,

Difficile pour ne pas dire impossible de dire si la banque acceptera ou pas le montant du prêt que vous sollicitez.
Tout dépend de votre salaire et si vous avez déjà des crédits en cours.